



Communiqué de presse

CP/SG/JT/569/09

Paris, le 16 novembre 2009

A l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, Abdou Diouf appelle tous les Etats francophones à ratifier les deux protocoles additionnels

« *Les droits de l'enfant sont au cœur des droits de l'Homme* » rappelle le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CIDE). Pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cette préoccupation s'était déjà exprimée en 1993, à l'occasion de la Conférence des ministres chargés de l'enfance dans les pays francophones. Depuis la résolution adoptée en octobre 2008 à Québec par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, cet engagement, qui se fonde également sur la Déclaration de Bamako (2000) sur la démocratie, les droits et les libertés dans l'espace francophone, a pris une nouvelle dimension.

En cette journée de célébration, le Secrétaire général de la Francophonie se félicite de la ratification par tous les Etats francophones de la CIDE mais « *appelle ceux qui ne l'ont pas encore fait à ratifier les deux protocoles additionnels à la CIDE portant sur l'implication d'enfants dans les conflits armés, ainsi que sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants* ».

Les actions de l'OIF visent à promouvoir davantage les droits universels et indivisibles des enfants. Depuis le début de l'année 2009, l'Organisation s'attache principalement à renforcer la sensibilisation et l'éducation en faveur des droits de l'enfant selon une double démarche qui s'appuie, d'une part, sur la mobilisation des réseaux institutionnels de la Francophonie et, d'autre part, sur un soutien à la société civile. Conjointement avec l'UNICEF, elle accompagne la création d'institutions ou de fonctions spécialisées sur les droits de l'enfant au sein des pays francophones. Par ses initiatives, l'OIF contribue aux efforts de la Communauté internationale pour le plein respect des droits de l'enfant, en agissant en étroite concertation avec les institutions du système des Nations unies.

Fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes, la Francophonie porte une attention particulière à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes, à travers les actions qu'elle mène sur les cinq continents en faveur de la paix, de la diversité des cultures, de l'éducation et du développement durable.

L'OIF compte 56 États et gouvernements membres, et 14 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

CONTACTS PRESSE

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org